

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

–BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI

Rapport annuel au 30 juin 2011

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Distribution du revenu net en 2011	3
• Politique de placement	4
• Aperçu	5
• Compte de fortune	5
• Compte de résultats	7
• Inventaire de la fortune	8
• Liste des transactions	10
• Commissions	11
• Offices de dépôt	11
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	11
• Rapport de performance	12
• Méthodologie	13
• Rapport succinct de la société d'audit	14



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management
Pascal WICHT, membre, BCGE Asset Management
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Privée Espirito Santo SA, Lausanne
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Clariden Leu, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Crédit Agricole (Suisse) SA, Genève
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de Genève.

Distribution du revenu net en 2011

Date ex: 19 octobre 2011

Date de paiement: 24 octobre 2011

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	N° de valeur	Coupon N°	Monnaie	Distribution des revenus aux porteurs de parts domiciliés				Fiscalité européenne	
				Montant brut	-35% impôt anticipé	Montant net par part	à l'étranger Montant net par part	TID-CH	TID-UE
BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI A	2651778	2	CHF	11.90	-4.165	7.735	7.735	0.0000	0.0000
BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI B	2651786	5	CHF	9.90	-3.465	6.435	6.435	0.0000	0.0000

Politique de placement

Rétrospective et perspectives

Les principaux indices d'actions ont reculé de 5% à 10% depuis la fin du mois d'avril 2011. Les investisseurs se sont rabattus sur les valeurs-refuges : obligations gouvernementales américaines, suisses et allemandes, or, franc suisse. Une correction des marchés actions était attendue après le fort rebond réalisé depuis mars 2009, elle n'a donc rien d'inquiétant en soi. La question est de savoir s'il s'agit d'une simple correction ou si le rallye boursier qui a suivi la crise de 2008 arrive à son terme. Nous misons, pour notre part, sur une baisse temporaire, dans un marché qui restera modérément haussier jusqu'en 2012, grâce à la progression des profits des sociétés.

Les craintes des marchés se concentrent actuellement sur trois risques principaux : le ralentissement inquiétant de la croissance économique aux Etats-Unis, le risque de politiques monétaires plus restrictives dans certains pays émergents confrontés à l'inflation comme la Chine, ainsi que les risques de crise financière généralisée en Europe liée aux difficultés des pays surendettés comme la Grèce, l'Irlande et le Portugal. La reprise conjoncturelle s'essouffle clairement depuis quelques mois aux Etats-Unis, en dépit des stimulants monétaires et budgétaires extraordinaires dont a bénéficié l'économie américaine depuis la crise de 2008. Une reprise relativement faible n'est pas une surprise, après la crise financière et bancaire que nous avons connue en 2008. De leur côté, les ménages américains ont fortement augmenté leur taux d'épargne, afin de réduire leur endettement après la chute de l'immobilier. Une rechute en récession (le « double dip » redouté par certains économistes) nous paraît cependant peu probable, car la demande est déjà au plus bas dans les secteurs cycliques de l'économie, notamment l'immobilier. Par ailleurs, les entreprises sont généralement en excellente santé financière et disposent d'importants montants de liquidités. Nous nous attendons à une progression des investissements en biens d'équipement de la part des entreprises ces prochaines années, ainsi qu'un début de reprise de la construction de logements en 2012.

La politique monétaire américaine restera très stimulante ces douze prochains mois et nous n'attendons pas de hausse des taux d'intérêt de la part de la Réserve fédérale avant juin 2012. Les taux longs devraient remonter légèrement, après l'arrêt récent du « quantitative easing », programme de création massive de liquidités par l'achat de dettes publiques par la FED. Cet arrêt additionné à une probable hausse des taux US vers le milieu de 2012 devraient permettre un rebond du dollar durant les six prochains mois. La crise financière de 2008 a mis à mal les finances publiques de certains pays. Ce dérapage est particulièrement sévère aux Etats-Unis, où le déficit atteindra 10% du PIB en 2011. Ainsi, la note de crédit AAA a été perdue.

En zone euro, la crise de la dette qui frappe les pays « périphériques » comme la Grèce menace de dégénérer en une crise bancaire. Au-delà des incertitudes politiques qui persistent, nous misons cependant sur une gestion ordonnée de la crise, grâce aux mécanismes de soutien massif mis en place par les gouvernements européens avec l'aide du Fonds Monétaire International pour refinancer la dette des pays en difficulté. La Grèce aura certainement besoin d'aide pendant plusieurs années et un réaménagement de sa dette, avec des sacrifices pour les créanciers, est certain, mais l'essentiel reste que le processus soit bien géré pour éviter un effet de contagion à l'Espagne ou à l'Italie. Une diminution de l'incertitude sur la dette grecque est donc nécessaire. C'est aussi la condition pour stabiliser l'euro et permettre une détente du franc suisse, dont la surévaluation patente menace la croissance en Suisse.

Dans cet environnement difficile, les pays émergents resteront la principale source de croissance économique. Nombre d'entre eux, confrontés à l'inflation, ont commencé à durcir leur politique monétaire, notamment la Chine. La croissance chinoise, soutenue par un effort d'investissements sans équivalent dans le monde, restera forte ces prochaines années. Dans notre allocation d'actifs, nous maintenons globalement la part des actions, tout en gardant une pondération importante dans les émergents.

Evolution du compartiment

Entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011, la performance du compartiment LPP40 SRI B a été de -2.36%, alors que la classe A a une performance de -1.97% tandis que celle de l'indice Pictet LPP40 se montait à 0.69%. Les fonds en actions détenus dans le compartiment sous-performent en raison de leur exposition aux thématiques environnementales. L'exposition relativement élevée à la devise européenne est aussi en partie responsable de la sous-performance du compartiment.

Malgré une performance décevante sur l'ensemble de la période, la fortune nette dans le compartiment a progressé, passant de CHF 5'701'015 à CHF 6'023'135 (classe B), soit une augmentation de 5.7%.

Evolution du nombre de parts

Durant la période sous revue, le nombre de parts (A+B) a augmenté de 7'266 à 7'960, soit une croissance de 9.6%.

Aperçu		Période comptable	Devise	01.07.10	01.07.09	01.07.08	01.07.07
		des classes		30.06.11	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée		CHF	6'562'046.99	6'204'093.38	4'401'179.33	4'362'818.66
Portfolio Turnover Rate (PTR)				37.14%	19.72%	6.54%	5.14%
				01.07.10 (Lancement 26.08.09	01.07.09	01.07.08	01.07.07
				30.06.11 du fonds) 30.06.10	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A		CHF	538'911.81	503'078.06		
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A			640	580		
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A		CHF	842.05	867.38		
Distribution par part	classe A		CHF	11.90	8.50		
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A			1.23%	1.18%		
				01.07.10	01.07.09	01.07.08	01.07.07
				30.06.11	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B		CHF	6'023'135.18	5'701'015.32	4'401'179.33	4'362'818.66
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B			7'320	6'686	5'312	4'897
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B		CHF	822.83	852.68	828.54	890.92
Distribution par part	classe B		CHF	9.90	10.10	11.90	8.30
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B			1.62%	1.58%	1.51%	1.51%

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	30.06.11	30.06.10
Avoirs en banque		
à vue	105'939.44	96'101.12
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	3'083'045.44	2'759'914.68
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	0.00	781'671.20
Parts d'autres placements collectifs	3'394'651.10	2'506'927.45
Autres actifs	67'422.33	65'211.53
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	6'651'058.31	6'209'825.98
Autres engagements	-89'011.32	-5'732.60
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	6'562'046.99	6'204'093.38

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.07.10	(Lancement du fonds) 26.08.09
		30.06.11	30.06.10
Position au début de la période comptable / Parts souscrites à l'émission		580	580
Parts émises		60	0
Parts rachetées		0	0
Position à la fin de la période comptable		640	580

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.07.10	01.07.09
		30.06.11	30.06.10
Position au début de la période comptable		6'686	5'312
Parts émises		1'182	1'614
Parts rachetées		-548	-240
Position à la fin de la période comptable		7'320	6'686

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	6'204'093.38	4'401'179.33
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-72'458.60	-63'212.80
Solde des mouvements de parts	587'187.16	1'702'044.13
Résultat total	-156'774.95	164'082.72
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	6'562'046.99	6'204'093.38

Compte de résultats	Période comptable	01.07.10 30.06.11	01.07.09 30.06.10
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		27.95	24.21
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		88'013.81	72'901.81
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs		21'279.50	24'244.50
Actions gratuites		0.00	-860.75
Parts d'autres placements collectifs		34'138.76	27'052.56
Rétrocessions sur fonds de placement		5'562.73	4'081.37
Participation des souscripteurs aux revenus nets cours		9'262.42	12'609.16
Total des revenus		158'285.17	140'052.86
Charges			
Intérêts passifs		-2.23	-14.40
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-71'071.00	-62'489.60
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets cours		-3'972.08	-1'796.39
Total des charges		-75'045.31	-64'300.39
Résultat net		83'239.86	75'752.47
Gains et pertes de capital réalisés		-222'781.72	-186'834.47
Résultat réalisé		-139'541.86	-111'082.00
Gains et pertes de capital non réalisés		-17'233.09	275'164.72
Résultat total		-156'774.95	164'082.72
Utilisation du résultat de la classe A			
Résultat net		8'806.52	6'973.06
Report de l'année précédente		2'043.06	0.00
Résultat disponible pour être réparti		10'849.58	6'973.06
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		7'616.00	4'930.00
Report à compte nouveau		3'233.58	2'043.06
Total		10'849.58	6'973.06
Utilisation du résultat de la classe B			
Résultat net		74'433.34	68'779.41
Report de l'année précédente		28'266.77	27'015.96
Résultat disponible pour être réparti		102'700.11	95'795.37
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		72'468.00	67'528.60
Report à compte nouveau		30'232.11	28'266.77
Total		102'700.11	95'795.37

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					1'484'552.10	22.32
AT0000646799	ESPA VINIS Stock Global Miteigentumsfonds gem. Para 20 InvFG	1'600	EUR	155.71	304'145.23	4.57
Autriche					304'145.23	4.57
LU0133360593	Dexia Equities L Sustainable World -I- Cap.	1'250	EUR	178.20	271'933.20	4.09
LU0229773345	Sarasin Invest. SICAV – Sarasin OekoSar Equity -A- Distr.	2'300	EUR	109.18	306'559.97	4.61
LU0267926730	Julius Baer SAM Sustainable Water Fund -B- Cap.	1'100	CHF	169.88	186'868.00	2.81
LU0278916670	Aberdeen Global SICAV – Responsible World Equity Fund	39'000	USD	9.27	304'408.26	4.58
LU0288930869	Sarasin Invest. SICAV – Sarasin New Power Fund -B- Cap.	1'700	EUR	53.31	110'637.44	1.66
Luxembourg					1'180'406.87	17.75
Obligations					3'083'045.44	46.35
CH0004143654	5 % SNCF 95-15	200'000	CHF	116.00%	232'000.00	3.49
CH0008804780	5 1/2% IBRD 86-16	160'000	CHF	119.00%	190'400.00	2.86
CH0015231845	2 3/4% Centr. LdG Bques Cant. CH 02-11 Serie 351	150'000	CHF	101.09%	151'635.00	2.28
CH0016196344	2 1/2% Province of Ontario 03-13 NT	200'000	CHF	104.00%	208'000.00	3.13
CH0019949442	2 1/4% Pfdbrst Oe Ld-Hypbk 04-12 NT	150'000	CHF	101.29%	151'935.00	2.28
CH0020372402	2 3/4% OEKB 05-20	100'000	CHF	106.45%	106'450.00	1.60
CH0022245770	2 1/8% Stadt Zuerich 05-16	200'000	CHF	104.05%	208'100.00	3.13
CH0023972752	2 1/2% GECC 06-18	120'000	CHF	100.20%	120'240.00	1.81
CH0029212542	2 3/4% Landesbank Baden-Wuerttemberg 07-12 NT	150'000	CHF	101.51%	152'265.00	2.29
CH0030561721	2 3/4% Graubuendner KB 07-13	130'000	CHF	104.10%	135'330.00	2.03
CH0043089009	3 5/8% Novartis 08-15	180'000	CHF	109.10%	196'380.00	2.95
CH0109361821	1 7/8% Swedish Export Credit 10-17 NT	200'000	CHF	101.65%	203'300.00	3.06
CH0110118566	2 1/8% KW Linth-Limmern 10-17	200'000	CHF	102.50%	205'000.00	3.08
CHF					2'261'035.00	33.99
BE0000307166	3 1/4% Belgique 06-16 Serie 47	100'000	EUR	99.07%	120'944.65	1.82
DE000A0AHLK9	4 % Land Berlin 04-12 Serie 174	65'000	EUR	101.33%	80'403.41	1.21
XS0170558877	3 5/8% EIB 03-13 NT Serie 1597/01	100'000	EUR	103.61%	126'487.09	1.90
XS0215498782	3 1/2% Rabobank Nederland 05-12 NT Serie 1298A Senior	170'000	EUR	101.12%	209'860.41	3.16
XS0456451771	4 1/8% Sanofi 09-19 NT Serie 13	100'000	EUR	104.13%	127'121.90	1.91
EUR					664'817.46	10.00
US045167BH53	4 1/2% Asian Development Bank 02-12 NT	50'000	USD	104.70%	44'076.60	0.66
US822582AC66	5 1/8% Shell Intl Finance 07-17 NT Senior	70'000	USD	113.63%	66'970.57	1.01
XS0183637635	4 1/2% Banque Dev. Conseil Europe 04-14 NT Serie 349 Senior	50'000	USD	109.61%	46'145.81	0.69
USD					157'192.98	2.36

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					1'910'099.00	28.73
CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds	420	CHF	1'062.90	446'418.00	6.71
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity	440	CHF	1'917.10	843'524.00	12.69
CH0025616886	Swisscanto (CH) Equity Fund Green Invest -I-	4'500	CHF	66.20	297'900.00	4.48
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET – Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	220	CHF	1'095.00	240'900.00	3.62
Suisse					1'828'742.00	27.50
LU0180190604	ResponsAbility Global Microfinance Fund -CHF H-	705	CHF	115.40	81'357.00	1.23
Luxembourg					81'357.00	1.23
Avoirs en banque à vue					105'939.44	1.59
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs					3'083'045.44	46.35
Parts d'autres placements collectifs					3'394'651.10	51.05
Autres actifs					67'422.33	1.01
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					6'651'058.31	100.00
Autres engagements					-89'011.32	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					6'562'046.99	

Cours de change EUR 1 = CHF 1.2208
 USD 1 = CHF 0.842

Informations supplémentaires

Dérivés:

Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan: 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan: 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti: 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements: La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Les explications des légendes se trouvent à la fin du rapport.

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN Désignation Achats 2) Ventes 3)

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

AT0000646799	ESPA VINIS Stock Global Miteigentumsfonds gem. Para 20 InvFG	200	
CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds		140
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Equity	440	
CH0025616886	Swisscanto (CH) Equity Fund Green Invest -I-	650	
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	45	20
LU0133360593	Dexia Equities L Sustainable World -I- Cap.	100	100
LU0229773345	Sarasin Invest. SICAV - Sarasin OekoSar Equity -A- Distr.	450	
LU0267926730	Julius Baer SAM Sustainable Water Fund -B- Cap.	200	
LU0278916670	Aberdeen Global SICAV - Responsible World Equity Fund	5'000	
LU0288930869	Sarasin Invest. SICAV - Sarasin New Power Fund -B- Cap.	350	

Obligations

CH0004143654	5 % SNCF 95-15	70'000	
CH0016196344	2 1/2 % Province of Ontario 03-13 NT	100'000	
CH0022245770	2 1/8 % Stadt Zuerich 05-16	50'000	
CH0023972752	2 1/2 % GECC 06-18		30'000
CH0043089009	3 5/8 % Novartis 08-15	30'000	
CH0109361821	1 7/8 % Swedish Export Credit 10-17 NT	50'000	
CH0110118566	2 1/8 % KW Linth-Limmern 10-17	200'000	
US822582AC66	5 1/5 % Shell Intl Finance 07-17 NT Senior	70'000	
XS0215498782	3 1/2 % Rabobank Nederland 05-12 NT Serie 1298A Senior	60'000	
XS0456451771	4 1/8 % Sanofi 09-19 NT Serie 13	100'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation

CH0002497458	SGS nom.	21	21
CH0011075394	Zurich Financial Services nom.		210
CH0012005267	Novartis nom.	400	3'050
CH0012032048	Roche Holding bj	60	870
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	250	1'440
CH0012138605	Adecco nom.	80	490
CH0012214059	Holcim nom.		430
CH0012221716	ABB nom.	330	3'550
CH0012332372	Cie Suisse de Reassurances nom.	70	420
CH0024899483	UBS nom.	350	4'400
CH0038863350	Nestle nom.	350	4'500
CH0045039655	Cie Financiere Richemont	740	740
CH0126881280	Cie Suisse de Reassurances nom.	420	420
CH0126881561	Swiss Re nom.	420	420
US87162M4096	Synthes		145

Obligations

CH0013328395	3 1/2 % Centr. LdG Bques Cant. CH 01-10 Serie 341		165'000
FI0001005704	4 1/4 % Finland 04-15		100'000
XS0213301160	3 7/8 % EIRE 05-10 NT		25'000

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes : achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes : ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI A	aucune	aucune	0.80%
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI B	aucune	aucune	1.20%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement). La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Offices de dépôt

Euroclear, Bruxelles
SIX SIS AG, Zurich
Swisscanto, Londres

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe.

Rapport de performance

		2007	2008	2009	2010	2011 au 30 juin
Performance en CHF						
Rendement total net (VNI)	%	–	–	11.15	–2.49	–2.42
Classe A (depuis le 26.08.2009)	%	–2.42	–17.02	2.31	–2.13	–2.24
Classe B (depuis le 07.02.2007)	%	–	–	11.13	–2.53	–2.44
Nom de l'indice Pictet LPP 2000 – 40 ©						
Rendement de l'indice	%	–0.55	–17.28	15.06	1.19	–1.36
Fortune nette du fonds	mio CHF	3.9	4.1	5.4	6.4	6.6
En % du total de la firme	%	0.07	0.09	0.09	0.10	0.09
Fortune totale de la firme	mio CHF	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'924.3
Mesures externes de risque						
– Corrélation		0.86	0.88	0.92	0.94	0.95
– Volatilité	%	4.82	9.43	6.63	6.08	4.50
– Risque actif (tracking error)	%	2.75	4.80	2.90	2.00	1.45
– Bêta		0.76	0.81	0.82	0.98	0.91
– Ratio de Sharpe		–1.07	–2.07	1.62	–0.44	–1.10
– Taux de placement hors risque	%	2.5217	2.4987	0.3928	0.1900	0.1990

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de Genève.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport succinct de la société d'audit sur le rapport annuel pour l'exercice au 30 juin 2011

selon la loi sur les placements collectifs (LPCC) aux porteurs de parts du BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placements BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND composé des compartiments BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 25, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 30 juin 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix

des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2011 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassonde

Lausanne, le 11 octobre 2011